

## Faculté de théologie



### RELI2001 Droit canonique II

[30h] 3 crédits

Ce cours bisannuel est dispensé en 2005-2006, 2007-2008,...

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

**Enseignant(s):** Louis-Léon Christians

**Langue d'enseignement :** français

**Niveau :** Second cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

Faire saisir la place et le rôle du droit canonique dans la vie et la pratique de l'Église. Faire acquérir une méthode de manière à ce que l'étudiant puisse faire un usage correct du Code de droit canonique dans les circonstances concrètes qu'il rencontrera et dispose des moyens de résoudre - au moins partiellement - les questions canoniques auxquelles il peut se trouver confronté dans le domaine de la discipline des sacrements.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours est principalement consacré à l'étude du Livre IV du Code de droit canonique, la fonction de sanctification de l'Église. Les canons traitant des sacrements de l'initiation chrétienne font l'objet d'une simple lecture (leur étude relevant du cours de théologie sacramentaire); pour le sacrement de pénitence, on retient particulièrement les questions de juridiction et quelques aspects du droit pénal sont évoqués. A l'occasion de l'étude du sacrement de l'ordre, les dispositions du livre II relatives au statut des clercs (c. 232 à 293) sont examinées. La grande partie du cours est consacrée au droit matrimonial.

#### Résumé : Contenu et Méthodes

Les sacrements du mariage et de l'ordre sont étudiés dans une approche comparée, du point de vue spécifique du droit canon. Ils sont examinés d'un double point de vue théorique et procédural, avec une attention particulière aux débats contemporains au sein de l'Église catholique comme de la société.

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : le cours Mariage, morale familiale.

#### Programmes proposant cette activité

**RELI2/BA** Licence en sciences religieuses (programme de base)

#### Autres crédits de l'activité dans les programmes

**RELI21/BA** Première licence en sciences religieuses (programme de base) (3 crédits)

Obligatoire

**RELI22/BA** Deuxième licence en sciences religieuses (programme de base) (3 crédits)

Obligatoire